



# LES CROQUEURS

N° 53

Mars 2022

*de pommes*

**Maine-Perche**

Agrée au titre de la protection de la nature dans un cadre national  
(Art. L 160-1 du code de l'urbanisme)  
Délégation à la qualité de la vie - Arrêté ministériel du 27 septembre 1985 -  
J.O. du 19 janvier 1994



André Pérocheau nous a quitté brutalement à l'âge de 72 ans le 19 décembre dernier, ce fut un choc tant il nous semblait solide et plein de vie.

Ancien postier, adhérent depuis de nombreuses années, puis trésorier rapidement il succède à Claude Hannais en 2003 comme président. Il était très disponible et à l'écoute, toujours de bons conseils.

Son action était portée sur la sauvegarde des variétés anciennes, il avait su se faire apprécier des représentants des autorités territoriales, le conseil départemental de la Sarthe a fait appel à ses connaissances et compétences pour des nombreuses réalisations de greffes de fruitiers (pommiers et poiriers), sur la déviation de Saint Calais, et Lavernat pour greffer des châtaigniers Nouzillards, à l'Abbaye de l'Epau pour la création d'un verger...La ville du Mans l'avait contacté en tant que conseil pour planter des pommiers pour un aménagement sur les escaliers descendant de la cathédrale à la Sarthe. Les croqueurs de Maine Perche avaient greffé une trentaine de pommiers, poiriers, ou cerisiers à la ferme pédagogique de La Mergeoire à La Flèche.

Les bourses aux greffons étaient pour lui une bonne manière de promouvoir les variétés anciennes, et l'opportunité de vulgariser la connaissance des gestes de greffage qui se sont perdus dans nos campagnes

Il appréciait particulièrement la taille et les travaux au verger de Jupilles avec l'équipe des croqueurs très soudée qu'il avait mis en place.

Les Croqueurs de Maine-Perche perdent un ami bienveillant et un maître.

Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse et sa famille.

## Contact Maine Perche

Tél provisoire 02 43 94 44 72 de 12h à 14h

L'association Nationale des Amateurs bénévoles pour la sauvegarde des variétés Fruitières régionales en voie de disparition, dite des **Croqueurs de pommes** est une association loi de 1901, agréée au titre de la protection de la nature Cadre National, et déléguée à la qualité de la Vie par arrêté ministériel.

Sur le Web [www.croqueurs-de-pommes.asso.fr](http://www.croqueurs-de-pommes.asso.fr)

e-mail [croqueurs@croqueurs-de-pommes.asso.fr](mailto:croqueurs@croqueurs-de-pommes.asso.fr)



Cette année compte tenu des restrictions sanitaires, nous avons revu nos bourses aux greffons, nous ne faisons pas de démonstration de greffage, celle de La Flèche était le 13 février sur le marché dominical, nous avons eu de bons contacts, nous vendions des plants greffés dans les semaines précédentes et mis en jauge. Nous avons fait 141 ventes, pratiquement tout ce que nous avons apporté.



Le dimanche 27 février nous étions sur marché de Jupilles, nous avons vendu 122 sujets greffés tout ce que nous avons apporté, dommage nous avons manqué des ventes de ce fait.





Il faut bien admettre que cette façon de procéder peut paraître séduisante, mais elle n'est pas si merveilleuse qu'il y paraît, la principale difficulté c'est la fragilité des plants greffés, au cours des différentes manipulations et du transport. Nous avons dû regreffer quelques arbres, et ne pas oublier nous aurons toujours des invendus...

Le 06 mars c'était celle d'Asnières sur Vègre, nous avons toujours la vente des plants greffés au préalable, mais également un atelier de greffage sous un barnum à l'extérieur pour les demandes différentes que nous n'avions pas. Nous avons eu une assez bonne fréquentation compte tenu de la situation sanitaire



Comme vous pouvez le voir votre notre association fonctionne malgré les vicissitudes du moment. Toutefois il faut envisager l'avenir, et nous aurons notre **Assemblée Générale le samedi 26 mars à Jupilles.**

A la vue de la composition du bureau 8 membres actuellement, vous ne serez pas surpris que je réclame un renforcement. Il nous faudrait de 4 à 8 membres supplémentaires, afin de répartir les tâches et ne pas nous retrouver en difficulté suite à des incapacités imprévues d'un rouage important du bureau.

Vous pouvez toujours adhérer comme vous le faisiez habituellement. Je vous rappelle vous avez reçu votre dernier numéros du bulletin national si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion pour 2022.

Le vice-président Alain Deshaies



## Tiers Sortant 2022

Alain **DESHAIES**  
La Flèche (72)  
Annie **OLIVIER**  
Jupilles (72)  
Jean-Louis **LEMARIÉ**  
Asnières sur Vègre (72)  
Bernard **SEVIN**  
Téloché (72)

## Tiers Sortant 2023

Laurent **ADAM**  
Thorigné sur Dué (72)  
Jean-Pierre **Gautier**  
St Mars la Brière(72)

## Tiers Sortant 2024

Geneviève **BLAIN**  
Vaas (72)  
Jacques **CHOLLET**  
Thoiré sur Dinan (72)

## Convocation à l'assemblée générale 2022

Au nom du conseil d'administration, j'ai l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale de ***l'Association des Croqueurs de Pommes Maine-Perche*** qui aura lieu le **samedi 26 mars 2022** à partir de **14 heures 30** à la salle des fêtes de Jupilles (72500).

### Ordre du jour

Bienvenue et Rapport moral de l'année écoulée.  
Rapport financier de l'année présenté par le trésorier.  
Appel de nouvelles candidatures.  
Élection du nouveau conseil d'administration.

***A l'issue de l'assemblée générale le nouveau conseil d'administration se réunira pour élire le bureau. Avant, pendant et après l'assemblée générale, notre trésorier(e) se tiendra à disposition pour l'adhésion 2022. En cas d'impossibilité de présence, vous pouvez confier un pouvoir à l'adhérent de votre choix, c'est un signe fort de l'intérêt que vous portez à votre association.***

Le bureau

## Tiers Sortant 2022

Alain **DESHAIES**  
La Flèche (72)  
Annie **OLIVIER**  
Jupilles (72)  
Jean-Louis **LEMARIÉ**  
Asnières sur Vègre (72)  
Bernard **SEVIN**  
Téloché (72)

Pour des questions d'organisation, il serait souhaitable que les membres du conseil d'administration (sortants ou non) qui souhaitent abandonner leur mandat le fassent savoir au Président.

Sans que ce soit une obligation les adhérents qui envisagent postuler à un mandat d'administrateur sont invités à se faire connaître.

**Rappel du règlement** : tout membre à jour de cotisation peut voter et être candidat au **Conseil d'Administration** le jour de **l'Assemblée Générale**.

✂-----

## Assemblée Générale des Croqueurs de Pommes de Maine Perche du samedi 26 mars 2022

### Pouvoir AG

Je soussigné(e)..... ne peut assister à l'assemblée générale, et donne par le présent pouvoir à Monsieur Madame..... afin de me représenter et prendre part aux délibérations sur les questions à l'ordre du jour, et émettre tous les votes.

Fait à.....le .....2022

Votre signature précédée de la mention

« BON POUR POUVOIR »

A adresser 57 Chemin des Guyonnières 72200 La Flèche